



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : CONTRAT DE PRESTATION DE SERVICE POUR L'ANIMATION D'UNE RENCONTRE AVEC DES COLLEGIENS DANS LE CADRE DU PROJET ADOLIRE PAR CELIA SEMBA LE JEUDI 14 AVRIL 2022 A 18H A LA SALLE ROBERT LOUIS DE COEUR DE VILLE**

**DÉCISION N° DM-22-086  
EN DATE DU 08 MARS 2022**

Pour extrait conforme, **VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté municipal n°A-20-489 en date du 2 juin 2020 portant délégation de fonction à Madame Annick Voisin, adjointe au maire ;

**CONSIDÉRANT** la programmation des animations du réseau des bibliothèques destinées au public dans le cadre de la saison 2021-2022,

**CONSIDÉRANT** la proposition de Célia SAMBA, domiciliée au 25 avenue René Coty – 75014 PARIS, de rencontrer des collégiens dans le cadre du projet Adolire le jeudi 14 avril 2022 à 18h à la salle Robert Louis de Cœur de Ville

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec Célia SAMBA, domiciliée au 25 avenue René Coty – 75014 PARIS, un contrat de prestation de service pour l'animation d'une rencontre avec des collégiens dans le cadre du projet Adolire, le jeudi 14 avril 2022 à la salle Robert Louis de Cœur de Ville dont le coût est fixé à deux cent soixante-quatorze euros (274,00 € TTC) l'intervention ;

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants

L'Adjointe au maire chargée de la culture,

***Signé***

**Annick VOISIN**

Accusé Réception en Préfecture : 094-219400801-20220308-Imc1H9367H1-AR Date de réception en Préfecture : 08/03/2022 Date de Publication : 08/03/2022
---